

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil quinze, le 15 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN.

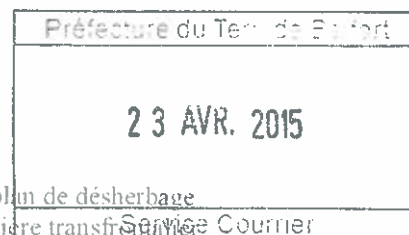
Avaient donné pouvoir : Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON et Cédric PERRIN à Didier MATHIEU.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 9 avril	Vendredi 9 avril	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Claude BRUCKERT est désigné.

2015-03-02 – Contrat de rivière transfrontalier Allaine-réalisation d'un plan de désherbage mutualisé pour 9 communes du Bassin versant de l'Allaine
Rapporteur : Jean-Jacques DUPREZ



Le Contrat de rivière transfrontalier Allaine a été signé le 18 juin 2010. Depuis cette date, le contrat est entré dans sa phase de mise en œuvre. Il a pour objet l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

La Communauté de Communes a décidé de se porter maître d'ouvrage pour la réalisation d'un plan de désherbage mutualisé pour neuf communes. Cela permettra de définir quelles sont les possibilités de réduire la consommation de produits phytosanitaires utilisés lors de l'entretien de chaque commune. Il permettra de définir finement les possibilités de changement et de proposer des solutions adaptées aux moyens techniques, humains et financiers et de s'adapter à la réglementation qui évolue. Il permettra également aux communes concernées de bénéficier d'aides, de la part de l'agence de l'eau, à hauteur de 80 % pour l'achat de matériels alternatifs.

Les neuf communes concernées par l'étude sont : Courtelevant, Croix, Faverois, Florimont, Lebetain, Réchésy, Saint Dizier l'Evêque, Thiancourt et Villars le Sec.

La participation financière de la CCST est estimée à 2850 €.

Cette action fait l'objet de financement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de la fiche-action n° A3-1 du contrat de rivière intitulée « Réduire l'utilisation des phytosanitaires par les collectivités ».

Le plan de financement est le suivant :

Coût devis FREDON	Part Agence de l'Eau RMC (80 %)	Part CCST (20 %)
14 250 €	11 400 €	2 850 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver la réalisation d'un plan de désherbage mutualisé pour 9 communes,**
- **d'autoriser le Président à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 AVR. 2015

Et publication ou notification le 23 AVR. 2015

Le Vice-Président
Le Président

Pierre CSER

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre CSER



Préfecture du Terr. de Belfort

23 AVR. 2015

Service Courrier